

CONTACT ENTREPRISE



**Contact entreprise est un
bullet trimestriel
destiné aux CA en entreprise.**

Volume 4, numéro 3
Septembre 2007

[Abonnement/Désabonnement](#)

[Transmettre à un collègue](#)

Cher abonné,

Contact entreprise est
commandité par :

Voici le numéro de septembre de *Contact entreprise*, qui fait un survol des faits nouveautés en matière de tendances et de points de vue, de recherche, de normes et de réglementation, de technologies de l'information, de ressources humaines, de questions juridiques, de publications et d'autres questions d'intérêt pour les CA qui oeuvrent en entreprise.



Vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros du bulletin sont les bienvenus. Veuillez nous les faire parvenir par courriel à industry@cica.ca. Pour consulter la politique de l'ICCA en matière de protection des renseignements personnels, allez à : www.icca.ca.



Pour accéder au site Web d'un commanditaire, cliquez sur le logo de ce dernier.

Dans le présent numéro

Si les liens fonctionnent mal, veuillez [cliquez ici](#)
pour accéder à la version en ligne de *Contact entreprise*.

Tendances et points de vue

- [Gérer la surcharge d'information](#)
- [Les travailleurs demeurent sur le marché du travail plus longtemps](#)
- [Innovation : le Canada obtient un «D»](#)
- [Avez-vous préparé un plan de relève?](#)

Normes et réglementation

- [Les «petits PCGR» peuvent nous mener loin](#)
- [Instruments financiers – Guide de mise en oeuvre](#)

Technologies de l'information

- [Le marketing numérique](#)
- [Blogs et balados : un choix rentable](#)
- [Votre poste de travail augmente-il ou réduit-il votre productivité?](#)

Fraude

- [Combattre la fraude à l'étranger](#)

Ressources humaines

- [Se servir du système de gestion du rendement comme outil de planification stratégique](#)
- [Des communications exemptes d'erreurs](#)

Questions juridiques

- [Les REER et FERR exemptés de saisie en cas de faillite](#)

Ressources professionnelles

- [CFO Insights: Delivering High Performance](#)
- [Doing Business Anywhere: The Essential Guide to Going Global](#)
- [Getting the Deal Through: Corporate Governance 2007](#)
- [Données interactives - Intégrer XBRL aux systèmes d'information comptable](#)
- [Ressources en ligne sur la protection des renseignements personnels](#)
- [CPA2Biz](#)

Formation continue

- [Colloque national sur les impôts](#)
- [Colloque sur la juricomptabilité](#)
- [Colloque national sur les comités de vérification](#)

TENDANCES ET POINTS DE VUE



Gérer la surcharge d'information

L'information fait aujourd'hui partie de la vie, mais certains employés semblent être plus «choyés» que d'autres à ce chapitre. Dans une journée normale, on reçoit jusqu'à 200 courriels, des dizaines de messages instantanés, de nombreux appels téléphoniques, des messages vocaux et des messages texte, sans compter une quantité considérable d'autres informations à gérer. Ce n'est pas seulement la profusion de courriels, d'interruptions, de projets et d'informations qui pose problème, c'est l'interférence entre tous ces éléments, que l'on peut comparer à un orchestre sans chef.

Le rapport intitulé *Information Overload: We have Met the Enemy and He is Us* est une lecture incontournable. Ce document de 25 pages publié par Basex, organisme de recherche sur l'économie du savoir, présente des stratégies permettant de gérer la surdose d'information et comporte notamment dix conseils pour améliorer la situation immédiatement.

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/39403/la_id/1.htm (en anglais seulement)

Les travailleurs demeurent sur le marché du travail plus longtemps

Les travailleurs demeurent plus longtemps sur le marché du travail, ce qui pourrait atténuer la menace d'une grave et soudaine pénurie de main-d'oeuvre associée aux départs à la retraite des baby-boomers, selon une nouvelle étude de Statistique Canada. L'étude intitulée *Participation des travailleurs âgés à la vie active* révèle qu'en 2006, environ 2,1 millions de personnes âgées de 55 à 64 ans occupaient un emploi ou en cherchaient un, soit plus du double que 30 ans plus tôt. On peut consulter le texte de l'étude à :

www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/2007108/articles/10303high-fr.htm

Innovation : le Canada obtient un «D»

La performance socioéconomique du Canada est médiocre lorsqu'on la compare à celle d'autres pays industrialisés, selon le 11^e bilan annuel du Conference Board faisant état des résultats du Canada dans six domaines – l'économie, l'innovation, l'environnement, l'éducation et les compétences, la santé et la société. La note la plus significative pour ce qui est de la compétitivité du pays est le «D» qu'il obtient en innovation, ce qui classe le Canada au 14^e rang par rapport aux 17 pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) qui ont été comparés.

Pour prendre connaissance des points saillants du rapport et télécharger le document, visitez :

www.conferenceboard.ca/documents.asp?rnext=2048

Avez-vous préparé un plan de relève?

La moitié des sociétés fermées canadiennes dirigées par leur propriétaire prévoient un transfert de propriété au cours des prochaines années. C'est ce que révèle entre autres le plus récent *International Business Report* (IBR) de Grant Thornton, qui se penche sur les tendances à l'échelle mondiale en la matière dans les sociétés fermées de moyenne taille. On peut consulter le rapport intégral à :

www.internationalbusinessreport.com/main/pdfs/International_Business_Report_2007-Global_overview_FINAL.pdf (en anglais seulement)

Planification de la relève

Le principal problème associé aux plans de relève des PME, c'est leur absence. L'ICCA a publié un guide pratique intitulé *Outils de planification de la relève pour les propriétaires d'entreprise*, qui peut aider votre organisation à préparer la transition. Renseignez-vous au :

www.icca.ca/proprietaires

[Retour au début](#)

NORMES ET RÉGLEMENTATION



Les «petits PCGR» peuvent nous mener loin

Depuis des décennies, la profession, au pays comme à l'étranger, est aux prises avec ce qu'il est convenu d'appeler le débat «grands PCGR versus petits PCGR». L'appel à commentaires intitulé *L'information financière des sociétés fermées* et le document de travail connexe publiés par le Conseil des normes comptables de l'ICCA (CNC) constituent une lecture incontournable pour les intervenants du secteur.

Ces documents comprennent, entre autres :

- un examen approfondi des besoins des utilisateurs des états financiers des sociétés fermées;
- des conclusions provisoires sur un certain nombre de questions fondamentales;
- l'exposé de trois approches possibles pour l'élaboration de PCGR à l'intention des sociétés fermées.

Il n'y a pas de solution simple. Les intervenants du secteur des sociétés fermées devraient tous prendre part au processus de consultation; les conclusions retenues établiront vraisemblablement la voie à suivre pour de nombreuses années. Le dernier numéro du bulletin *CNC Normes comptables* présente une analyse de la question, et comporte des liens vers l'appel à commentaires et le

document de travail. On peut le consulter au :

www.cnccanada.org/client_asset/document/3/7/8/4/1/document_BE7BE0B1-EE80-6D5D-5D82C51FEFF2F692.pdf

Instruments financiers – Guide de mise en oeuvre

Les sociétés fermées seront tenues d'appliquer les normes relatives aux instruments financiers contenues dans le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», le chapitre 1530, «Résultat étendu», et le chapitre 3865, «Couvertures», pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007.

L'application de ces normes oblige à passer en revue l'ensemble des actifs financiers, des passifs financiers et des contrats en cours de l'entité avant le premier jour de l'exercice où elles sont mises en application. Tous les éléments financiers doivent être classés avant la date de transition. Les reclassements n'étant pas toujours possibles, il faut porter une attention particulière aux conséquences de ces nouvelles normes avant de perdre toute marge de manoeuvre. Les contrats en cours – y compris les baux, les contrats d'assurance et les commandes permanentes – peuvent présenter des caractéristiques qui obligeront à constater certains de leurs éléments plus tôt que ce qui était exigé dans les normes antérieures.

Pour consulter des ressources qui pourront vous aider à gérer le processus de transition, consultez le site :

www.cnccanada.org/index.cfm/ci_id/30330/la_id/2.htm

[Retour au début](#)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Le marketing numérique

Les innovations technologiques comme les blogues, les balados et les contenus vidéos sur Internet transforment la façon dont les consommateurs achètent des produits et des services, ou s'informent sur ceux-ci. Mais comment réussir l'intégration harmonieuse des techniques de marketing traditionnelles éprouvées et des nouvelles formes de promotion, de façon à retenir davantage l'attention des consommateurs et à tirer le maximum de vos dépenses en marketing?

Dans son article «The Five Pillars of Digital Marketing», Dan Burrus, expert des questions technologiques, explique les principes fondamentaux du marketing numérique et offre des conseils qui vous aideront à l'intégrer progressivement à vos activités de marketing traditionnelles.

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/39405/la_id/1.htm (en anglais seulement)

Blogues et balados : un choix rentable

Au moment même où vous pensiez avoir tout compris du marketing, de nouvelles technologies qui promettent de mieux faire valoir vos produits et services auprès de vos clients actuels et potentiels voient le jour. Si la plupart des gens ont entendu parler des blogues et des balados, rares sont ceux qui en font une utilisation optimale. Dans son article intitulé «Does Your Business Need a Boost? Blogs and Podcasts May Be Your Answer», le spécialiste du marketing Peter Koepfel décrit, dans un langage accessible aux profanes, ces nouvelles techniques de marketing.

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/39406/la_id/1.htm (en anglais seulement)

Votre poste de travail augmente-il ou réduit-il votre productivité?

Travaillez-vous de longues heures à l'ordinateur? Vous arrive-t-il de ressentir des douleurs ou de la fatigue visuelle? Le guide *How to Make Your Computer Workstation Fit You* peut vous aider à évaluer la disposition de votre poste de travail ainsi que ses conséquences sur votre confort, votre santé et votre productivité. Ce document de 31 pages comprend une liste de contrôle qui vous permettra d'évaluer votre posture, la disposition de votre poste de travail, l'éclairage ainsi que vos façons de travailler. On y suggère également des changements pratiques et peu coûteux qui auront des effets positifs sur votre productivité.

Rendez-vous sur le site Web de WorkSafeBC pour télécharger ce guide pratico-pratique :

www.worksafebc.com/publications/ (en anglais seulement)

FRAUDE



Combattre la fraude à l'étranger

De nos jours, il suffit de quelques secondes à un cybercriminel pour transmettre de l'argent ou des droits de propriété intellectuelle volés à l'autre bout du monde et, pourtant, les sociétés sont souvent mal préparées à enquêter rapidement et efficacement sur une fraude commise à l'extérieur du pays où est situé leur siège social. Voilà ce que révèle une nouvelle étude réalisée par KPMG International.

L'étude, intitulée *Cross-Border Investigations: Effectively Meeting the Challenge*, s'appuie sur un sondage international de grande envergure mené auprès de dirigeants de sociétés multinationales de 21 pays. Le document traite des facteurs qui compliquent la tâche des entreprises lorsqu'il s'agit de procéder à des enquêtes d'envergure internationale, et donne un aperçu des solutions possibles.

Pour lire le communiqué de presse «Enquête sur la fraude à l'étranger : la plupart des entreprises y sont mal préparées», rendez-vous à l'adresse :

www.kpmg.ca/fr/news/pr20070523.html

Pour télécharger l'étude, allez à :

www.kpmg.com/Services/Advisory/Other/CrossBorder.htm

RESSOURCES HUMAINES



Se servir du système de gestion du rendement comme outil de planification stratégique

Une majorité de gestionnaires et de professionnels des ressources humaines sont insatisfaits du système de gestion du rendement en place dans leur organisation, selon une étude récente du cabinet-conseil Onpoint Consulting – qui contient par ailleurs des conseils pour remédier au problème. Les gestionnaires cessent de voir la gestion du rendement comme une tâche administrative quand ils comprennent comment elle est liée aux objectifs plus larges de l'entreprise, c'est-à-dire lorsqu'ils saisissent qu'elle est à la base de toutes les activités de l'entreprise et qu'elle y ajoute de la valeur. Il est indispensable qu'ils adhèrent à cette idée. Obtenez leur adhésion, et vos gestionnaires auront une toute nouvelle attitude à l'égard de la gestion du rendement... ce qui pourrait transformer votre culture d'entreprise.

Pour savoir comment améliorer la qualité et la valeur de votre système, consultez l'étude *Performance Management: Moving from Scoreboard to Strategic Tool*, à l'adresse :

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/39407/la_id/1.htm (en anglais seulement)

Des communications exemptes d'erreurs

Une coquille s'est glissée dans les dates de réunion annoncées. L'erreur a été constatée et tous les participants ont été avisés, mais plus de 25 000 \$ se sont envolés en frais de modifications de vols, tarifs aériens supplémentaires et autres pénalités.

L'erreur est humaine, certes. Malheureusement, une simple coquille à l'intérieur d'un texte risque de miner la crédibilité d'une entreprise et de lui faire perdre des ressources précieuses en temps et en argent. Dans son article «Find Costly and Embarrassing Mistakes in Every Document You Write», Ronnie Moore décrit cinq mesures éprouvées qui vous aideront à vous assurer que vos textes ne comportent aucune faute.

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/39404/la_id/1.htm (en anglais seulement)

[Retour au début](#)

QUESTIONS JURIDIQUES



Les REER et FERR exemptés de saisie en cas de faillite

Le projet de loi C-62 propose d'apporter des changements aux modifications introduites dans le projet de loi C-55 (devenu le chapitre 47 des Lois du Canada, qui n'est pas encore en vigueur) modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, pour que les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ainsi que les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) soient exemptés de saisie en cas de faillite. Font exception à cette règle les cotisations à des régimes enregistrés non émis par des compagnies d'assurance au cours des 12 mois précédant la faillite. Or, l'application de cette «disposition de récupération» soulève des questions, notamment en ce qui a trait à certaines cotisations (forfaitaires, immobilisées, d'un tiers ou du conjoint, par exemple) qui, dans bien des cas, entreront dans son champ d'application. La question de savoir si cela est souhaitable ou correspond au but recherché doit toutefois être étudiée.

Pour en savoir plus, consultez les bulletins de Fasken Martineau suivants :

RRSPs and RRIFs in Bankruptcy: Policy and Practical Pitfalls in the Proposed Amendments :

www.fasken.com/InsolvencyRestructuringBulletin/August_2007

REER et FERR exemptés en cas de faillite : le projet de loi C-62 apportera des changements aux modifications introduites par le projet de loi C-55 :

www.fasken.com/InsolvencyRestructuringBulletin/Aug07 (en anglais seulement)

[Retour au début](#)

RESSOURCES PROFESSIONNELLES

CFO Insights: Delivering High Performance

Par Michael R. Sutcliffe et Michael Donnellan

Éditeur : Wiley

Les auteurs de *CFO Insights: Delivering High Performance* se penchent sur les résultats d'une étude d'Accenture portant sur les entreprises les plus performantes sur le plan des finances et s'intéressent au rôle du chef des finances dans la réussite ces organisations. Adoptant le point de vue de ce dernier, ils présentent des exemples concrets pertinents et des entrevues avec des chefs des finances visionnaires de ces entreprises gagnantes.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Doing Business Anywhere: The Essential Guide to Going Global

Par Tom Travis

Éditeur : Wiley

Votre entreprise songe à prendre le virage mondial ou a déjà fait le saut? Voici un guide incontournable pour savoir comment obtenir et garder un avantage concurrentiel. Thomas Travis, expert en matière de commerce international, fait ressortir six principes qui permettront aux entrepreneurs actifs sur le marché mondial de repérer les débouchés commerciaux et d'éviter les erreurs coûteuses.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Getting the Deal Through: Corporate Governance 2007

Ce rapport spécial porte sur les questions les plus importantes auxquelles les sociétés de 39 États sont confrontées selon les lois et règlements qui régissent leurs pratiques dans les domaines de la gouvernance et des valeurs mobilières.

Un chapitre de sept pages présente un bref aperçu du cadre légal et réglementaire régissant la gouvernance des entreprises au Canada. On y passe en revue les règles et les pratiques en la matière, et on y traite des droits des actionnaires et de leur traitement équitable, du contrôle de l'entreprise, des responsabilités du conseil d'administration, des informations à fournir et de la transparence.

Ce chapitre peut être téléchargé sans frais à l'adresse :

www.mcmbm.com/AboutUs.aspx?

[Section1=AboutUs&Section2=PublicationRightClick&TypeID=1&ID=9a201076-4443-4b9c-8ed9-fbd2d6333ca1](http://www.mcmbm.com/AboutUs.aspx?Section1=AboutUs&Section2=PublicationRightClick&TypeID=1&ID=9a201076-4443-4b9c-8ed9-fbd2d6333ca1) (en anglais seulement)

Données interactives – Intégrer XBRL aux systèmes d'information comptable

Cette nouvelle monographie porte sur l'implantation de XBRL (*eXtensible Business Reporting Language*) à différents niveaux de la structure d'information d'une organisation et sur son incidence sur les processus d'affaires. Vous trouverez dans cette étude exhaustive toutes les informations dont vous aurez besoin si vous songez à adopter XBRL et que vous vous interrogez sur les conséquences de sa mise en oeuvre pour votre entreprise.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour commander un exemplaire, consultez la librairie virtuelle de l'ICCA, à l'adresse :

www.knotia.ca/boutique/xbrlfr-cap

Ressources en ligne sur la protection des renseignements personnels

Deux nouvelles ressources de l'ICCA sur la protection des renseignements personnels (PRP) sont maintenant en ligne :

- *20 Questions que les entreprises devraient poser sur la protection des renseignements personnels* – cette brochure dresse la liste des questions auxquelles toute entreprise devrait réfléchir en matière de PRP.
- *Carte des lois sur la protection de la vie privée en vigueur au Canada* – ce document présente les lois sur la protection de la vie privée en vigueur dans chaque province ou territoire canadien, de même qu'une introduction aux principes généralement reconnus en matière de PRP.

Pour télécharger ces ressources sans frais, allez à :

www.icca.ca/prp

CPA2Biz

CPA2Biz Inc., une filiale de l'American Institute of CPAs (AICPA), a amélioré son site afin de le rendre plus convivial pour les professionnels de la comptabilité et de la finance. Construit sur une nouvelle plateforme Web puissante, le site offre de nombreuses fonctions supplémentaires pour répondre aux besoins et aux attentes toujours croissants de la profession comptable.

www.cpa2biz.com (en anglais seulement)

[Retour au début](#)

FORMATION CONTINUE



Colloque national sur les impôts

Du 15 au 17 octobre 2007

Hôtel Sheraton Centre Toronto, Toronto (Ontario)

Ce colloque propose des approches et des solutions pratiques pour régler une vaste gamme de situations dans des domaines comme les services financiers, la gestion du patrimoine, les fonds de placement et l'assurance vie.

www.cica.ca/1/1/3/8/index1.shtml (en anglais seulement)

Colloque sur la juricomptabilité

Les 29 et 30 octobre 2007

Hôtel Sheraton Centre Toronto, Toronto (Ontario)

Présenté par l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité de l'ICCA, ce colloque sera l'occasion d'obtenir les informations les plus à jour en matière de comptabilité judiciaire. D'éminents experts vous feront profiter de leurs nombreuses connaissances pratiques et de leur expérience dans le domaine.

www.cica.ca/1/1/4/2/index1.shtml (en anglais seulement)

Colloque national sur les comités de vérification

Les 15 et 16 novembre 2007

Hôtel Park Hyatt, Toronto (Ontario)

Les modifications apportées à la réglementation des valeurs mobilières et les attentes plus élevées à l'égard des vérificateurs alourdissent la charge de travail et les responsabilités des comités de vérification, et augmentent les risques auxquels ils sont exposés. Ce colloque de deux jours vous aidera à faire face à ces exigences croissantes.

www.cica.ca/2/4/5/1/4/index1.shtml (en anglais seulement)

[Retour au début](#)

Consultez les archives de *Contact entreprise*

Vous avez besoin de consulter un ancien numéro de *Contact entreprise* qui traite d'un sujet qui vous serait utile aujourd'hui? Visitez le site Web des archives de *Contact entreprise* pour accéder aux versions PDF des anciens numéros.

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/25048/la_id/2.htm

[Retour au début](#)

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Nous vous invitons à les adresser à industry@cica.ca

Contact entreprise est un bulletin trimestriel publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'intention des CA en entreprise. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas nécessairement cautionnés par l'ICCA.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin ou si vous l'avez reçu par erreur, [cliquez ici](#).



L'Institut Canadien
des Comptables Agréés
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2
Canada
Tél. : 416-977-3222
Téléc. : 416-204-3414

Responsable de l'édition – Cairine Wilson,
vice-présidente, Services aux membres
Rédactrice en chef – Kathleen Aldridge
Conceptrice – Megan Kennedy
Producteur – Mark Hinkley
Traduction – Services linguistiques de l'ICCA

© 2007 ICCA